

L'individu, l'autre et l'architecture

par Serge Renaudie

La mise en conformité des différents modes d'exercice de la profession d'architecte dans les États membres de la Communauté européenne et les négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et du GATT agitent de furieux débats où les questions apparaissent plus philosophiques qu'administratives, et révèlent que, dans nos sociétés occidentales, démocratiques et banalisatrices, il existe aujourd'hui un sérieux malaise sur la place des architectes dans la machine et sur le sens de la délégation qui leur serait faite au nom de l'« intérêt commun ».

Il y a un malaise sur le statut même des architectes, écartelés entre une « logique de l'œuvre », une « logique du produit » et une « logique de service ». L'architecte assume ces trois fonctions, cette trinité, ce triangle divin et sublime qui fit le succès du premier Grand Architecte, le Créateur Céleste. Mais ce statut résiste mal, de nos jours, aux coups de boutoir conjoints des différents maîtres de l'économie, du social et du politique ; les architectes et leurs projets doivent rentrer dans les rangs d'une société en mal elle-même d'un projet et d'identité collective.

Coincés entre standardisation et starification, les architectes réaffirment difficilement leur vocation. Et, face aux mécanismes moraux qui traversent nos sociétés, ils trouvent toujours plus de difficulté à affirmer une position éthique d'où ils pourraient interroger la pertinence de leur action et celle plus complexe de l'architecture.

Des individus

Cette « société » qui les interpelle de quoi est-elle constituée ? D'une collectivité de directeurs de services ou d'individus ? Et de quelles sortes d'individus dans quelle collectivité ? C'est à cette équation, individus/collectivité, que les architectes ont eu, de tout temps et encore plus depuis la période moderne puis postmoderne, à répondre. Quel est donc cet individu aujourd'hui ?

Alain Ehrenberg souligne, dans *L'Individu incertain*¹, la responsabilisation toujours plus grande de l'individu dans un ensemble collectif qui n'organise plus les identités personnelles. « La vie était vécue par la plupart des gens comme un destin collectif, elle est aujourd'hui une histoire personnelle. Chacun, désormais indubitablement confronté à l'incertain, doit s'appuyer sur lui-même pour inventer sa vie, lui donner sens et s'engager dans l'action. Ce changement de situation de l'individualité, cette prise en charge personnelle, là où régnaient des règles comportementales fixes, constituent une tendance de fond des sociétés démocratiques avancées. »

Intégrant cette évolution, une forme de réponse urbaine semble devenir dominante : le pavillonnaire, le lotissement. Face à cette extension urbaine en tache d'huile, les architectes ont un haut-le-cœur parce qu'ils ressentent que l'architecture y est volontairement absente mais surtout parce qu'ils pressentent qu'un phénomène plus grave encore est en œuvre.

En effet, la pauvreté d'une très grande partie des lotissements, l'impression d'indigence symbolique qu'ils réfléchissent, la banalité caricaturale des formes, des matériaux, des éléments architectoniques, la réduction du collectif à une voirie publique... ne sont-elles pas les signes de cette crainte de l'individu face à une collectivité qui n'assure plus vraiment sa charge ?

Les maisons sont conçues comme des collages primaires de référents simples à un style local aseptisé, conformes à des échelles de valeurs sociales tacitement établies et strictement reproduites dans les catalogues d'options des bâtisseurs. N'y

a-t-il pas, dans cette volonté de rejoindre un moule commun, le projet (inconscient ?) pathétique d'échapper à la folie de la ville, à l'évolution de la société, de se mettre à l'abri de l'histoire dans une mini-utopie figée, courte et restreinte, fondamentalement antiurbaine ?

Cette quête d'inertie, dans une société qui agiterait trop l'individu, se colore aussi de passéisme. En France, on aime le patrimoine mais comme une culture fossile. Aussi demande-t-on la protection de « notre patrimoine », moins pour s'assurer de sa pérennité que pour se défendre des leçons qu'il pourrait donner au présent. D'ailleurs ne parle-t-on pas de l'histoire comme du passé, et non comme d'une mémoire dans la crainte qu'elle ne soit toujours vivante ? Du patrimoine historique, on ne retiendra que son expression locale pour la transformer en quelques archétypes dont l'intégration dans un réseau commercial assure l'efficacité symbolique.

Les bâtisseurs de pavillons ont su mettre en œuvre une stratégie de séduction efficace dont la règle idéologique ordonne le jeu d'apparences aisément assimilables. Chaque élément rajouté à un minimum habitable permet de monter un barreau de l'échelle sociale. On joue à s'embourgeoiser comme la toiture devant l'entrée joue au porche. Chaque élément architectonique est évalué par le surcoût qu'il engage par rapport au prix de base. On s'offre un brin de fausses poutres, une cuillerée de faux colombages, une couche de faux ancien... mais pas d'originalité qui perturberait une revente toujours possible ; il ne faut pas réduire le nombre des acquéreurs potentiels qui se réfléchissent dans cette même image moyenne. Ces semblants d'architecture et de village se présentent bien comme des simulations, l'acquéreur sait qu'il n'achète pas de l'architecture et que le lotissement ne sera jamais un quartier, un village ou un bourg. Le consommateur cherche refuge dans l'image pour ne pas avoir à se confronter au réel. Entretenir une maison ancienne ou faire construire une maison d'architecte, comme choisir son quartier dans la ville, est réservé à ceux qui en ont les moyens. La réalité de la ville est trop chère, et surtout trop difficile à assumer. Aussi lui préfère-t-on, pour se garantir quelque quiétude, le réalisme de son image ! D'ailleurs cette

1. Alain EHRENBURG, *L'Individu incertain*, Calmann-Lévy, Paris, 1995.

préférence pour l'image n'est-elle pas à rapprocher de l'attachement régressif à l'image télévisuelle ?

Réduit à un simple découpage de parcelles, le lotissement devient une véritable métaphore du rapport étriqué qu'entretient l'individu avec la collectivité dans l'urbain contemporain : à défaut d'être égaux, soyons pareils, transformant toutes singularités en membres identiques d'une même classe, d'un même ensemble régi par des lois et des valeurs simplifiées et bornées — une communauté réduite.

Pour une bonne part des acquéreurs, le pavillon est d'abord considéré comme une valeur d'échange avant d'être un usage, et trop d'usage nuit à une vente future ; la crise économique actuelle renforce la nécessité de conserver à la maison toute sa disponibilité financière. Les rapports entre les parcelles d'un lotissement sont basés sur le partage de cette même considération de l'habitat comme valeur d'échange.

Le cahier des charges assure contractuellement le respect de règles pour que rien ne survienne sur une parcelle qui puisse nuire à la valeur des autres parcelles. Il garantit la pérennité de l'investissement financier et gère une relation à l'autre plus commerciale que sociale. Toute copropriété, notamment d'habitat collectif, connaît cette situation ; mais, dans le cadre d'un habitat collectif, l'immeuble est inséré dans un ensemble urbain géré ailleurs, c'est-à-dire par le public. Dans le lotissement, le cahier des charges en vient à assumer des responsabilités et des relations individu-collectivité qui, autrefois ou ailleurs, relevaient d'autorités gérant des situations plus complexes et plus riches.

Le cahier des charges et le règlement d'urbanisme tiennent lieu de contrat social, ils cherchent à combler un vide qui se reflète concrètement dans le manque d'espaces destinés au public ou à l'usage collectif. La banalité de certains de ces documents est souvent traîtreusement redoutable... et, quand ils sont les seuls documents représentant la communauté, c'est mal parti : les réactions bien connues aux États-Unis sous le nom de *not-in-my-backyard* (que l'on peut traduire par « pas de ça chez moi ») deviennent les seules à réunir les habitants.

À cette dévalorisation du contrat social correspond bien évidemment une ossification des espaces publics ou collectifs

considérés comme porteurs de tous les dangers, de toutes les insécurités et de toutes les dépenses. À réduire ainsi les rencontres pour réduire les conflits, l'individu se retrouve enfermé, confiné dans son lot. Le protectionnisme des lotissements efface au passage le communautaire en tant que lieu de reconnaissance de soi et donc du positionnement de l'individu face aux autres. Que reste-t-il du relationnel quand il ne trouve d'espace d'expression que dans la minceur d'une clôture qui focalise les débats ? Sorti de son lot, quel autre espace s'offre à l'habitant d'un lotissement pour rencontrer et se confronter à l'autre ? L'espace public n'est pas tant l'espace des conflits que celui des rencontres. En apprenant à habiter un ensemble public, on apprend à habiter chez soi, on construit un art de vivre, une culture. « En nous assurant de la réalité du monde — en le représentant bien — l'espace public donne de la réalité à l'appui sur soi, il délivre l'individu de la tâche impossible ou de la tentation invivable qui consiste à n'être que soi-même². »

L'espace public ne pose pas problème uniquement dans les lotissements. La reproduction d'espaces publics prédéfinis, typologisés, ne suffit plus : la place carrée ou ronde, le boulevard, le trottoir, la voirie, etc. La démultiplication des possibilités de communication oblige aujourd'hui (ou devrait obliger) les architectes à penser le public dans son déplacement, à évaluer les mutations progressives de son identité et de ses partitions avec le domaine privé. L'espace public dépasse le cadre du domaine public ; il intègre des espaces de propriété privée mais d'usage public (comme les arcades ou les passages commerciaux). Il existe un usage privé du public (dans l'intimité d'un passage public, par exemple) et un échange public du privé (par exemple dans l'espace partagé des relations tissées entre terrasses d'un bâtiment collectif). L'espace public n'est plus un espace stable, fixe et clairement chantourné, il est élastique et modulable ; il peut être plein ou vide, fréquenté ou abandonné. L'espace public se nourrit de multiplicité et de diversité, de jonctions, de circulations et de rythmes. Il n'est

2. Alain EHRENBURG, *op. cit.*

plus seulement l'espace de la confrontation des individus dans la collectivité, il est devenu l'espace qui accompagne l'individu, l'habitant dans son parcours, l'espace public est devenu domestique. Les questions que posent les espaces publics, sur leurs formes, leurs dispositions, leurs significations, leurs rôles, interrogent la manière dont on vit ensemble. « Vivre ensemble », ce n'est pas forcément « vivre bien », mais c'est vivre dans une relation à l'autre qui ne soit pas commandée par son refoulement obsessionnel quand l'abondance des possibilités de rapport à l'autre est niée par la contrainte d'une organisation spatiale rigide et contraignante. Il ne s'agit pas de se rassurer en attribuant à certaines organisations spatiales la capacité d'assurer une urbanité conçue comme une politesse entretenue entre les individus... mais bien plutôt de s'assurer de la possibilité d'expérimenter, dans des distances domesticables, les relations d'altérité ; il ne s'agit pas d'être poli et policé mais de permettre des frottements dont la démultiplication des expériences relativise les conflits.

Cette interrogation sur la capacité des espaces publics à permettre et à susciter des échanges m'oblige à m'interroger sur les relations que l'individu entretient avec les autres individus. J'aimerais user d'une parabole de Schopenhauer sur les porcs-épics que cite Freud dans *Psychologie des foules et analyse du moi*. C'est l'hiver, des porcs-épics rassemblés se rapprochent les uns des autres pour bénéficier de leur chaleur commune et, ainsi faisant, expérimentent subitement l'action désagréable de leurs piquants réciproques. Ils s'éloignent souffrant à nouveau du froid. Ils se rapprochent, s'éloignent, se rapprochent, s'éloignent, etc., jusqu'à trouver une distance convenable qui leur permette de bénéficier de la chaleur sans souffrir d'une trop grande proximité. Les porcs-épics communiquent quand les hommes parlent et causent ; les porcs-épics s'abritent quand les hommes habitent... Là où les hérissons s'arrêtent, inscrivants dans l'acquis la bonne distance, l'homme s'acharnera à réitérer l'expérience.

Comment l'architecture pourrait-elle ignorer ce mouvement perpétuel d'expérience de la distance à l'autre, cette marche en forme de démarche à l'autre, ce cheminement insatiable à expérimenter la contiguïté, à la parcourir en établissant un effet de

continuité par la répétition de ces « altermoissements », si je me permets ce néologisme en forme de lapsus, car il y a dans ce ballet de l'approche et du recul, une remise à plus tard d'une rencontre complète, que l'on sait impossible, avec l'autre. Comment l'architecture pourrait-elle ignorer, dans l'espace, la prégnance de ces itérations, de cette compulsion à rechercher une « bonne distance » à l'autre.

L'individu, sur un axe qui va du plus-intime au plus-public, traverse des espaces où s'évaluent ses rapports avec les autres et où se mesure sa place parmi les autres, comme un glissement continu et syntaxique qui irait du privé au public, de l'individuel au collectif, qui de la chambre traverserait, pour parvenir à l'avenue, de nombreux espaces qui sont autant de dosages de nos réalités complémentaires d'individus et d'êtres collectifs. Dans l'espace de la ville, l'individu se frotte aux autres et se frotte à lui-même ; l'homme y habite dans son rapport à l'autre, ce rapport étant, paradoxalement, constitutif de son individualité. L'espace, tel qu'il est construit, concrétisé, est ce qui s'édifie de l'entrelacs des altérités, des expériences répétées du rapport à l'autre, de l'interstice avec soi, avec l'autre et avec l'autre de l'autre. L'espace abrite et résulte, comme en échos, de l'ensemble des expériences des distances, des écarts, des amplitudes des fréquentations dans l'enchevêtrement des relations entre individus.

C'est dans le regard porté à cette dimension de l'expérience humaine que l'architecte peut envisager une position, éthique. Parce qu'il est légitime de se méfier des bonnes intentions qui voulaient trouver une cohérence directe entre une « architecture nouvelle dans une ville nouvelle pour l'homme nouveau », ou de celles qui voudraient que l'architecture ait pour vocation d'assurer la bonne distance pacificatrice entre les individus, ou qui voudrait plus simplement que l'architecture réponde aux « besoins » des habitants, ou plus trivialement au programme, parce que donc il est légitime de se méfier de l'éthique qui veut du bien à l'homme ou aux masses, l'architecte ne peut aujourd'hui, dans le débat aphone sur un projet de société, faire l'économie d'une position, éthique, qui déclare d'où il veut causer.

C'est pour cela que je me suis livré³ à un jeu d'approche de la position de l'architecte face à l'architecture et face à l'individu, en France et peut-être en Europe, sous forme de douze propositions.

1. C'est l'« individu » qui est considéré, pas un ensemble, une classe ou un groupe d'individus, pas la collectivité. Ce sont les singularités multipliées qui font l'ensemble et non une loi ou une règle d'agglomération qui définirait les individus par appartenance à l'ensemble⁴.

2. Cet individu est considéré en tant que singularité et non en tant que type. Il n'y a pas d'individu type, pas de moyenne statistique des individus. L'architecte s'attache à l'expérience propre d'un individu avec ses particularités, ses spécificités.

3. En ne cantonnant pas l'individu dans une catégorie, l'architecture s'intéresse à la fois à ce qui touche l'individualité et à ce qui trame ses relations avec l'autre.

4. L'architecture s'intéresse au plaisir de l'individu.

5. L'architecture ne se satisfait pas de l'exacte réponse à une demande ou à un programme, elle apporte un « quelque chose de plus », inattendu de la part du commanditaire ou de l'usager. L'architecture cherche à faire bouger quelque chose à l'intérieur de l'individu, elle cherche à « émouvoir », elle s'adresse aux sentiments de l'individu. En ce sens, l'architecture « étonne ».

6. L'architecture est amenée à dépasser la demande, elle a la prétention d'apporter sans répondre exactement à ce qui est attendu. L'architecture peut se trouver en décalage par rapport à ce que l'individu est capable de recevoir au début.

7. L'architecture ne doit pas contraindre le corps ou le psychisme de l'individu. Elle ne peut être agressive par principe ; elle ne peut avoir une position de mépris vis-à-vis de l'individu ; elle ne doit pas chercher le bien par le mal.

8. L'architecte cherche à faire partager, à transmettre une expérience architecturale qu'il a lui-même éprouvée.

9. Cette re-transmission fait préalablement l'objet de la part de l'architecte, d'une transformation, d'une « digestion », faute de quoi il serait amené à répéter des recettes.

10. Ce que l'architecte cherche à donner à l'individu provient de l'émotion qu'il a ressentie dans d'autres architectures (ou d'autres domaines) et qui a provoqué une expérience « en lui ». C'est parce que « ça a fait bouger quelque chose en lui » qu'il désire faire « bouger quelque chose chez l'autre ». L'architecte témoigne de l'architecture.

11. L'architecte est en situation de réceptivité permanente à l'architecture.

12. L'architecture est le vecteur de transmission d'une « expérience » ; elle ne doit pas être le vecteur d'une maîtrise sur l'autre.

L'architecture a connu deux grandes vocations : s'adresser à l'Universel et relever du « vivre-ensemble ». L'époque moderne a définitivement brouillé les cartes du divin et du profane. Les lieux de contemplation religieuse se raréfiant, l'architecture se tourne radicalement vers le vivre-ensemble où les deux grandes vocations s'interpénètrent et se combinent. L'expérience architecturale rejoint le quotidien, je vous laisse relire Henri Lefebvre. Dans ces douze propositions, j'ai cherché délibérément à échapper à l'humanisme, à la recherche du bien pour l'homme, pour l'habitant, pour les masses (le prolétariat) tant ces arguments me semblent frelatés. J'y ai retenu le terme d'« individu » dans le sens de sa « singularité » pour échapper au classement, de type sociologique, qui établit des ensembles d'où l'individu n'est plus censé sortir sauf à se reclasser ailleurs. Je me méfie des « modèles culturels » qui définiraient, à travers les constantes de certaines pratiques, des modes de réponses surdéterminés. Non que ça n'existe pas mais ce n'est pas ça qui permet l'action de l'architecture ; l'architecture est l'occasion de chercher à stimuler autre chose en l'individu que ce qui le « surmoite », quelque chose qui ravive la question des limites du principe du plaisir et de la quête insatiable du désir, quelque chose comme le dépassement du prévu. Si l'architecture rejoint le quotidien c'est pour y interroger et y stimuler ainsi les singularités de l'individu, ses capacités à surpasser les bornes d'un plaisir référencé, pour stimuler

3. Avec la complicité d'Hélène FRICOUT-CASSIGNOL, architecte.

4. Voir Giorgio AGAMBEN *La Communauté qui vient. Théorie de la singularité quelconque*, trad. franç., Seuil, Paris, 1990.

l'intensité des relations à l'autre plutôt que pour les apaiser. C'est parce que l'architecture joue dans ce registre que la relation avec l'individu ne peut être un rapport de contrainte pédante. Il ne peut s'agir d'éduquer les masses, de mettre les individus en condition.

Évidemment, à chevaucher le désir à travers les plaines du plaisir et de la réalité, l'ambiance est obligatoirement tumultueuse. Et c'est là que surgissent les hordes des bien-penseurs, qui veulent que l'architecture passe par le moule de la « réalité » (dont on sait, grâce à Lacan, qu'elle est « un fantasme dont la fonction est de rendre compatible le désir au discours du Maître »). Les arguments moraux pleuvent sur l'architecte qui est supposé « se faire plaisir », combien de fois l'entend-on ? Face au plaisir solitaire de l'architecte, on lui oppose les besoins de l'habitant, sans préciser d'où, ou comment, ils sont élaborés. Qui n'a pas expérimenté les énormes contradictions qui construisent les discours des offices d'HLM sur ce que les « gens veulent » ? Une « société de consommation dirigée », comme l'appelait Henri Lefebvre à la fin des années soixante, où le pire consistera justement à n'avoir que ce que vous avez voulu.

Quand les arguments humanistes sont épuisés, apparaissent inévitablement les arguments économistes (c'est un couple, dirait Althusser). D'aucuns, qu'on nomme les maîtres d'ouvrage, aimeraient bien que l'architecture rentre dans la maîtrise des coûts, que soit même établi le « coût des formes ». Un des derniers congrès de l'Union nationale des fédérations des organismes d'HLM avait pour titre : « L'architecture à coût maîtrisé », alors que le contexte économique peut faire varier un marché de 20 %, seulement sur six mois. Pourquoi l'architecture devrait-elle payer ces fluctuations ? Face à cette volonté des maîtres de maîtriser l'architecture et les comportements, l'architecture assure un excès bien plus important, et elle fait des jaloux et des envieux⁵ ! Et on comprend que, pour les maîtres, l'architecture soit du domaine du mal en dépassant les

bornes de la puissante muraille dressée par cette dimension du bien sur la voie de notre désir.

Face au déploiement de la morale, l'architecte doit se méfier d'en ériger de nouvelles, qu'elles soient sociales ou formelles parce qu'ainsi il figerait la dynamique de la quête. L'architecture n'a pas à se conformer à un programme, même si, bien entendu, elle s'en nourrit en y répondant, mais la réponse architecturale dépasse la question programmatique. L'architecture ressort d'un « pré-apparaître d'un succès » (Ernst Bloch), c'est-à-dire de l'annonce d'une solution apportée à des hypothèses non encore écrites — l'architecture devance. C'est du moins le rôle que je lui donne. L'architecture accompagne le cheminement du désir mais n'est pas dépassée par ce dernier — l'architecture est du côté du « beau ». L'architecture est un événement qui demeure d'avoir devancé, d'avoir été déjà en avance d'un programme non énoncé, résultat d'un programme qui s'est révélé non énonçable ; elle demeure comme une redécouverte permanente malgré les changements d'usage intervenus dans le temps. Visiter la Tourette reste un événement qui accompagne ma quête et j'y retrouve toujours quelque chose d'enrichissant et sujet d'étonnement nouveau. En visitant des temples, des églises ou le cimetière de Scarpa à San Vito d'Altivole en Italie par exemple, l'émotion est présente bien qu'on ne suive plus les rites antiques, la religion chrétienne, ou qu'on ne soit pas affecté personnellement par le décès des personnes enterrées. L'architecture n'a pas d'histoire.

Aussitôt élaborée, la position, éthique, que j'ai tenté de définir, est renversée, dépassée, par l'action et l'expérience de l'architecte sur l'au-delà de son propre désir. La route est difficile, assez difficile pour ne pas encombrer l'architecte d'une éthique trop lourde et trop bienveillante, juste faut-il lui permettre de prendre position l'instant d'un souffle.

5. « N'est-ce pas vraiment singulier, étrange, qu'un être s'avoue jalouser chez l'autre, et jusqu'à la haine, jusqu'au besoin de détruire, ce qu'il n'est capable d'appréhender d'aucune façon, par aucune voie intuitive ? Le repé-

rage, quasiment conceptuel, de cet autre peut suffire à lui tout seul à provoquer ce mouvement de malaise, dont je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'être analyste pour voir courir à travers la trame des sujets les ondulations perturbantes. » Jacques Lacan, *La Fonction du Bien*.